



Mars 2018

n° 22

Bulletin communal

Rédaction

Georges Moisset
Annick Marandel
Françoise Danger
Thierry Bichemin
Gilles Merle

Bulletin tiré à 180 exemplaires
imprimé par nos soins



Bonjour à toutes et à tous,

Pour ce premier numéro de 2018, je vais vous faire part des évènements qui se sont déroulés au cours des 3 derniers mois.

En décembre, comme chaque année, la commune a organisé un spectacle de fin d'année pour les enfants du village, Celui-ci a été fait conjointement avec la commune d'Arthies. Nous avons pu obtenir avec le prestataire qui avait la charge des N.A.P. (Adapte 95), de nous offrir gratuitement ce spectacle, ainsi que celui qui a été présenté pour les communes de Banthélu et de Cléry en Vexin.

Le mois de janvier a été l'occasion pour moi de rencontrer beaucoup de vicusiens et vicusiennes lors de la cérémonie de présentation des vœux. Je tiens à vous remercier de votre présence, vous étiez très nombreux à vous être déplacés. Le conseil et moi-même avons été très sensibles à cette attention.

Au cours de ce mois de janvier, nous avons travaillé sur l'arrêté des comptes 2017. C'est avec une grande satisfaction que nous avons pu constater que comme les années précédentes, ceux-ci étaient tous excédentaires (budget de fonctionnement et investissements de la commune ainsi que celui de l'assainissement), ce qui nous permet de conforter nos réserves et d'envisager nos investissements futurs avec sérénité, tels que :

- Remise en état de la toiture de l'église,
- Réhabilitation de la gare,
- Construction d'un bâtiment technique,
- Travaux de voirie,

Je tiens à vous préciser que ces travaux ne seront effectifs qu'après obtention des subventions demandées auprès de la Région et du Département.

En février, nous avons également déposé un dossier auprès du Parc, car nous aurions la possibilité d'obtenir (si le dossier est accepté) une subvention de 80% dans le cadre des économies d'énergie, ce qui nous permettrait de remplacer partiellement l'éclairage public par des lampes à LED, bien moins gourmandes en énergie.

En ce qui concerne le P.L.U., notre dossier continue d'avancer avec la nomination d'un commissaire enquêteur et le démarrage de l'enquête publique, pour laquelle nous vous avons déjà distribué un flyer outre la publicité légale et les avis affichés sur les tableaux de la commune et du hameau.

Cette enquête durera un mois au terme duquel le commissaire enquêteur rendra son rapport définitif.

Au cours du mois de mars, nous allons travailler sur le budget 2018, afin que celui-ci permette de réaliser les investissements envisagés sans remettre en cause nos finances et notre équilibre budgétaire.

Vous trouverez dans les pages suivantes, des informations pratiques et des articles sur la vie de notre village.

Bonne lecture et à bientôt,

Georges Moisset

Ça s'est passé à Wy...



Vendredi 17 novembre : Le BEAUJOLAIS NOUVEAU

C'est devenu une tradition à Wy de fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau. Une soixantaine de vicusiens ou d'amis avaient répondu présents à l'invitation de Monsieur le Maire qui, derrière une table couverte des plats apportés par les convives, a débouché les 4 sortes de Beaujolais qu'il souhaitait faire goûter (avec modération, bien sûr !)

Soirée, de l'avis de tous, très chaleureuse et conviviale !



Samedi 16 décembre : NOEL à ARTHIES

La salle d'Arthies était comble pour voir le spectacle offert par les communes pour Noël « T'es qui,toi? »



Le Père Noël, attiré par les chants et les cris des enfants, ne s'est pas fait prier et a distribué, avec un petit mot à chacun, le cadeau tant attendu. L'après-midi s'est terminé par un goûter.



22 décembre : PLANTATIONS

Cela avait été évoqué lors d'un précédent conseil municipal : on allait faire des plantations le long du nouveau grillage de la gare et sur l'espace à côté des tennis afin de remplacer l'ancienne haie qui avait dû être rasée.

Le 22 décembre ont été plantés pas moins de 80 arbres ou arbustes : charmilles, houx, noisetiers, buddleja, lilas, laurier tin, érables ainsi que des arbres fruitiers : mirabellier, prunier, cerisier, Reine Claude.

Il va falloir attendre quelques années pour que les vicusiens viennent récolter les fruits pour faire de la confiture. Patience !



Samedi 13 janvier : LES VŒUX du MAIRE

De nombreux vicusiens et vicusiennes s'étaient déplacés pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Quelques maires des communes voisines ainsi que les représentants des pompiers, de la gendarmerie et du PNR étaient présents aussi.

Cette cérémonie s'est terminée par la remise de la récompense donnée aux jeunes qui ont obtenu un diplôme dans l'année précédente.

Ainsi M. le Maire a pu remettre une carte cadeau à Nina et Camille pour le Brevet ; Maritza pour le Certificat d'Éducatrice spécialisée et à Mélissa pour son Master à Sciences Po.

Félicitations à toutes les 4.

Extrait des comptes-rendus des réunions de Conseil Municipal

*Conseil Municipal du 7 décembre 2017

Compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal adopté à l'unanimité.

- Eglise : Demande de subvention pour la restauration de la couverture et de la charpente de la NEF et travaux annexes

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il envisage de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC, de la Région et du Département pour la Restauration de la couverture et de la charpente de la NEF et travaux annexes, qu'en fonction des entreprises contactées l'enveloppe globale serait d'environ 111 200€ H.T
Le Conseil Municipal, délibère et décide d'accepter cette opération et d'autoriser Monsieur Le Maire à déposer le dossier de demande de subvention.

Restauration couverture et charpente de la NEF et travaux annexes

Montant des travaux envisagés : environ	126 400 € H.T
Subvention de la DRAC (40 %) :	50 561 € H.T
Subvention de la REGION (20 %) :	25 280 € H.T
Subvention du DEPARTEMENT :	22 785 € H.T
Fonds propres de la commune :	27 774 € H.T

DE REALISER les travaux dès l'obtention de la subvention.

- Surveillance cantine

Une nouvelle institutrice Madame BARHIR Sylvie sera en poste à l'école de la source St Romain pour remplacer Madame JEGOU Sandrine en congé maternité à partir du 04 décembre 2017. Monsieur le Maire informe ses collègues que Madame BARHIR Sylvie assurera la surveillance cantine à raison de 1h20mn par jour d'école.

Le Conseil Municipal, délibère et décide d'indemniser à compter du 4 décembre 2017 Madame BARHIR Sylvie, Professeur des Ecoles à raison d'1H20 par jour de surveillance de la cantine.

- Association Cantine

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter la subvention de 20€ de l'Association Cantine. Soit 170€ au lieu de 150€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter cette augmentation.

- Aménagement des abords de la gare

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'arborer la clôture de la gare qui est située face aux terrains de tennis, en mélangeant arbres d'ornements et arbres fruitiers.

Le conseil après en avoir délibéré, approuve cette proposition d'aménagement

*Conseil Municipal du 21 février 2018

Compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal adopté à l'unanimité.

- Comptes administratifs

Résultats d'exécution du budget principal de la commune :

Fonctionnement		Investissements :	
Recettes de fonctionnement 2017 :	337 062.01	Recettes d'investissement 2017 :	123 101.46
Dépenses de fonctionnement 2017 :	258 836.24	Dépenses d'investissement 2017 :	107 154.75
Excédent de fonctionnement 2017 :	78 225.77	Excédent d'investissement 2017 :	15 946.71

Résultats d'exécution du budget d'assainissement de la commune :

Fonctionnement :		Investissements :	
Recettes de fonctionnement 2017 :	54 466.12	Recettes d'investissement 2017 :	53 351.47
Dépenses de fonctionnement 2017 :	54 298.07	Dépenses d'investissement 2017 :	47 517.91
Excédent de fonctionnement 2017 :	168.05	Excédent d'investissement 2017 :	5 833.56

Le C.M. après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire sur l'ensemble de ces comptes, approuve à l'unanimité les comptes administratifs tels qu'ils sont présentés, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.

- Investissement économies d'énergie

Monsieur le Maire expose l'opportunité qui est offerte aux mairies adhérentes au P.N.R. de pouvoir déposer des dossiers d'investissements en économie d'énergie, ces dossiers s'ils sont acceptés feraient l'objet d'une subvention de 80% du montant HT relatif aux économies d'énergie. Le délai est très court, les dossiers devant être déposés à la fin février.

Des devis ont été demandés pour le changement d'une partie des luminaires de l'éclairage public, pour les transformer en LED ainsi que pour l'isolation thermique de l'école et de la mairie.

Les devis font état d'un montant de 24.174 € HT en ce qui concerne l'éclairage et de 18 927€ en ce qui concerne l'isolation thermique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces investissements ainsi que la quote-part qui restera à la charge de la commune, pour ces deux projets.

- Enquête publique

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite de la nomination du commissaire enquêteur, l'enquête publique débutera le 1^{er} mars et se terminera le 31 mars, et que le commissaire assurera une permanence le mercredi 7 mars de 15h à 18h et le 31 mars de 9h à 12h. Par ailleurs, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête coté et paraphé seront à disposition en mairie pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30. Monsieur le Maire précise qu'un flyer sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres afin de sensibiliser l'ensemble des administrés.

Le C.M. prend acte de ces dispositions.

- Questions diverses :

- Démontage de la verrière de la gare
- Réfection de la toiture du lavoir d'Enfer
- Transport des branchages entreposés à la gare vers la déchetterie

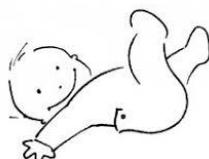


ETAT CIVIL



21 décembre 2017 : naissance de Louise DELAUNAY

1^{er} janvier 2018 : naissance de Lucie WEISHEIMER



Bienvenue à ces deux nouvelles vicusiennes et félicitations à leurs parents !

La C.C.V.V.S.



Grand projet : le gymnase de BRAY ET LU

Les travaux du gymnase, implanté sur la commune de Bray-et-Lû ont débuté début décembre 2016 et se sont terminés en septembre 2017. Ce gymnase va permettre aux élèves du collège Rosa Bonheur de faire du sport dans des conditions optimales mais aussi aux associations des communes adhérentes à la Communauté de Communes d'en bénéficier.

Les travaux ont été financés d'une part, par des subventions de l'Etat, du Conseil Départemental du Val d'Oise et d'autre part par un emprunt contracté par la Communauté de Communes.

Le gymnase est opérationnel depuis octobre 2017.



Marchés de fin de semaine

Les produits proposés sont divers et variés, cependant ce sont majoritairement des produits alimentaires.



Consommez local avec les marchés de producteurs

L'objectif, au sein de la CCVVS, est de promouvoir et d'accompagner du mieux possible les artisans, les commerçants et les producteurs locaux (dans un rayon de 100km).

- Vétheuil : vendredi matin
- Magny en Vexin : samedi matin
- Omerville : 1^{er} dimanche du mois
- Chaussy : 2^{ème} dimanche du mois
- Genainville : 3^{ème} dimanche du mois
- Ambleville : 4^{ème} dimanche du mois

La fibre optique



Depuis 2011, le Département du Val d'Oise mène une politique ambitieuse pour le déploiement de la fibre optique. Un Syndicat a été créé : Val d'Oise Numérique, auquel la CCVVS a adhéré. Il s'agit de raccorder 7580 lignes pour un montant de 9 350 000 € dont 230 000 € à la charge de la CCVVS.

Des contraintes administratives et techniques ont modifié le planning initial qui prévoyait le raccordement pour tous avant 2018.

De ce fait, quelques communes seront reliées en 2018 et les autres avant fin 2019, ce qui sera le cas pour WY.

Des travaux d'enfouissement ont eu lieu courant janvier dans la commune ; des armoires de relais seront installées ultérieurement. Ensuite, il restera les raccordements privés. Alors, à bientôt la fibre ?

Dossier : La station d'épuration de Wy (1)

Dans le Val d'Oise, la moyenne d'âge des stations d'épuration est de 38 ans.

Notre village bénéficie de deux stations : celle d'Enfer qui date de 1980, et celle de Wy qui a été construite en 1998.

Voici le fonctionnement en images de la station de WY.



1- Le Poste de relevage
où les eaux usées de Wy arrivent se troue sur le chemin du moulin.



2- Le dégrillage

Première étape : Les eaux usées passent à travers un dégrilleur, une sorte de tamis, qui les débarasse des matières grossières et inertes (chiffons, morceaux de bois, plastiques, feuilles,...).



3- Dessablage/dégraissage

Le dessablage et le déshuilage-dégraissage consistent à faire passer l'eau dans des bassins où la réduction de vitesse d'écoulement fait se déposer les sables et flotter les graisses.



4- bassin d'aération : les matières organiques sont dégradées par des bactéries et deviendront des boues. Une forte concentration d'oxygène est entretenue au moyen d'aérateurs qui maintiennent la boue en suspension.



5- dégazeur : (par insufflation d'air) placé en amont du clarificateur, est un ouvrage qui permet une élimination des bulles contenues dans le mélange eau/boue. Ces bulles proviennent essentiellement de la formation de gaz au cours de l'oxygénation.



6- clarificateur : les boues produites lors du traitement biologique s'accumulent au fond, sont séparées de l'eau et seront dirigées vers le puits à boues. L'eau épurée restée en surface sera rejetée dans le Ru de Guiry

Dossier : La station d'épuration de Wy (2)



7- fosse de stockage des mousses et flottants.



8- puits à boues

Les boues extraites du clarificateur sont dirigées vers un puits à boues.

Puis par pompage, elles sont réinjectées vers le dégrilleur (bassin d'aération) ou vers le silo de stockage.



9- silo à boues

Les boues sont filtrées et le surplus d'eau est renvoyé vers le dégrilleur.



10- L' épandage des boues liquides (3% de matières sèches) se fait 1 fois par an par des agriculteurs volontaires de la commune (2) suivant un plan d'épandage précis. Cela représente 120 m³ (=3.6 tonnes de matière sèche)



11- Après les différents traitements, l'eau épurée regagne le ru de Guiry .

Les boues sont analysées deux fois par an par SEDE Environnement, dont une fois un mois avant l'épandage: on vérifie les métaux lourds, le chrome, le cadmium, le cuivre, le mercure, le zinc, le plomb, le nickel...) Le sol est également analysé avant et après l'épandage. Les boues servent de fertilisant pour la terre.

L'entretien des stations se fait en interne dans la commune mais en convention d'assistance avec le SATESE (Service d'assistance technique aux exploitants se station d'épuration)

Tous les 2 à 3 ans, il y a un contrôle de la Police des Eaux (toujours conforme jusqu'à présent).

L'entretien des stations

L'entretien des stations de Wy et d'Enfer est réalisé bénévolement par l'adjoint au maire Laurent BOSSU. (économie pour la commune d'environ 30 000 € si le travail était réalisé par une entreprise extérieure)

Il se rend tous les deux ou trois jours sur les sites pour vérifier si tout fonctionne bien.

Une fois par mois, il procède au nettoyage des structures (voir photos 8, 9, 10).

La station d'Enfer ne disposant pas de silo à boues, une fois par mois, il doit vider le clarificateur pour en extraire les boues et aller les entreposer dans le silo à boues de Wy. (photos 11, 12)

Lors de l'entretien, il doit également faire des prélèvements dans le clarificateur et les analyser (photos 3, 4, 5, 6), relever les compteurs (aération, pompes, recyclage...)

Toutes les informations sont notées dans un cahier de vie propre à chaque station.

Un conseil pour éviter le bouchage, le débordement et le surplus de travail : ne jetez pas dans vos éviers ou vos toilettes de serviettes, serpillères, plastiques, bouchons... que l'on retrouve malheureusement dans les eaux usées et qui peuvent provoquer des dysfonctionnements.



1

1- Relevé des compteurs au poste de relevage.

2- nettoyage du poste



2



3- relevé des compteurs à la station de Wy



4



5



6



7

4-5-6-7- Prélèvements d'eau dans le clarificateur et analyses.



8



9



10



11



12

8-9-10- Nettoyage au grattoir, à la brosse, au jet d'eau des bassins

11-12- pompage des boues d'Enfer et apport à la station de WY

Wy sous la neige

Le début du mois de février a été marqué par des chutes de neige qui ont transformé les paysages et perturbé les transports.

De ce fait, le ramassage scolaire a été suspendu et seulement quelques rares élèves se sont rendus à l'école. La cour était recouverte d'une bonne épaisseur de neige ce qui a permis aux enfants, à la récréation « de se faire un nouveau copain » ! Quelques jours plus tard, il avait disparu !



Cela faisait plusieurs années que la neige n'avait pas été aussi présente sur la commune. Cela a été l'occasion pour certains, d'avoir des activités dignes de celles des stations de sport d'hiver, et pour d'autres, d'essayer de rendre les routes praticables malgré ces intempéries.

Nous pouvons dire merci à tous ceux qui ont participé à ces opérations de déneigement que ce soit au niveau de la commune ou au niveau des routes intra-communautaires.

Pour information, c'est environ 1500 kg de sel qui ont été répandus sur les routes du hameau et du village.



Des PETITS PLATS MIJOTES qui RECHAUFFENT

BLANQUETTE DE DINDE (pour 6 personnes)

1,2kg de sauté de dinde
4 carottes - 4 navets - 2 poireaux
1 c à c de jus de citron -
1 jaune d'œuf
10cl de crème liquide -
10cl de vin blanc sec
80cl de bouillon de volaille - 2 c à s de maïzena -
Laurier, thym, sel, poivre.



Nettoyer les poireaux, les couper en tronçons. Peler les carottes et les navets et les couper en morceaux. Mélanger 20cl de bouillon de volaille froid avec la maïzena.

Dans une cocotte, placer les morceaux de dinde dans 60cl de bouillon froid avec le vin et les aromates. Cuire 45mn à couvert sur feu doux.

Ajouter les carottes et les navets, cuire 15mn et enfin les poireaux, cuire encore 5mn.

Retirer la viande et les légumes de la cocotte, les garder au chaud. Verser la maïzena dans la cocotte, fouetter sur feu doux et retirer les aromates.

Remettre la viande et les légumes à mijoter 10 mn. Hors du feu, lier la sauce avec le jaune d'œuf, la crème et le jus de citron.

Saler, poivrer et servir.

DAUBE D'AGNEAU (pour 6 personnes)

1kg d'épaule d'agneau en morceaux
700g de collier d'agneau en morceaux -
Une tranche de lard maigre
6 échalotes - 6 carottes -
3 gousses d'ail
Un brin de thym et un de romarin
Une bouteille de vin rouge
2 c à s d'huile d'olive - 1 c à s de farine -
Sel, poivre.



La veille, déposer les morceaux de viande dans une jatte avec les carottes coupées en tronçons, l'ail et les aromates. Arroser de vin. Couvrir et faire mariner jusqu'au lendemain.

Egoutter la viande. Eplucher les échalotes. Tailler le lard en allumettes.

Faire chauffer l'huile dans une grande cocotte sur feu vif, y mettre les morceaux à colorer.

Les remplacer par les lardons et les échalotes.

Remettre la viande, saupoudrer de farine.

Remuer et ajouter la marinade.

Laisser cuire à feu doux pendant 2 heures.

OSSO BUCCO (pour 6 personnes)

1kg de jarret de veau (avec os)
4 tomates - 3 carottes -
2 oignons - 2 gousses d'ail
1 bouquet garni - jus de citron -
20cl de vin blanc
1/2 jus de citron -
20cl de bouillon de volaille
Farine, huile, sel poivre



Saler, poivrer et fariner les morceaux de viande. Peler et émincer les oignons.
Couper les tomates en morceaux, éplucher et couper les carottes en rondelles.
Faire chauffer 3 c à s d'huile dans une cocotte. Y mettre les morceaux de viande à revenir. Ajouter les oignons et les carottes. Verser le vin blanc et laisser réduire à découvert et incorporer le bouillon.
Préchauffer le four th 7.
Peler et écraser les gousses d'ail, les déposer dans la cocotte avec le bouquet garni et les tomates.
Couvrir et enfourner pour 1h30mn environ.
Egoutter les morceaux de viande, les carottes et les tomates.
Faire réduire le fond de cuisson, incorporer le jus de citron. Remettre la viande, mélanger et servir aussitôt avec des tagliatelles fraîches.

Le CCAS

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Ses ressources sont essentiellement constituées des subventions versées par la commune et accessoirement par les dons qu'il peut recevoir.

Son rôle est de transmettre les demandes d'aide sociale des personnes en difficultés auprès des organismes intéressés ayant en charge la responsabilité de la prise de décision des dites demandes. Par ailleurs le C.C.A.S. s'occupe des colis alimentaires qui sont distribués à Pâques et à Noël aux seniors à partir de 65 ans ainsi que des chèques qui peuvent être remis aux personnes les plus en difficultés.

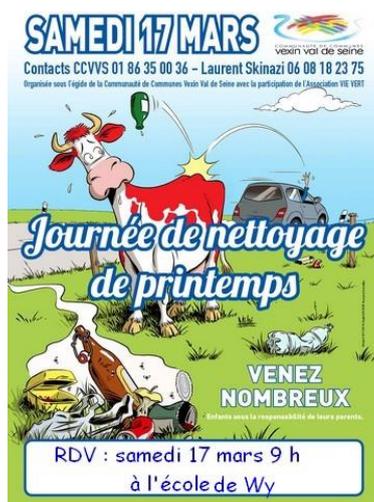
Les comptes administratifs 2017 se présentent ainsi :

Recettes 2017	2804.66
Dépenses 2017	3202.08
Excédent antérieur	1396.41
Résultat à la clôture 2017	999.19

INFOS

JOURNEE de NETTOYAGE de PRINTEMPS

SAMEDI 17 MARS



C'est la troisième édition de la journée organisée par la CCVVS baptisée « Nettoyage de printemps ».

Les déchets récoltés dans les communes inscrites à ce dispositif seront pris en charge ce jour-là par la Communauté de Communes. Notre village est relativement propre mais il n'est pas rare de trouver lors d'une promenade une bouteille ou des papiers ici ou là.

Alors, nous vous proposons de nous retrouver Samedi 17 mars à l'école à 9h et après une boisson chaude et quelques viennoiseries, départ pour les rues et les sentes du village et d'Enfer pour le ramassage des déchets.

Prévoir des gants, les sacs poubelle seront fournis.

Les enfants sont les bienvenus (accompagnés d'un parent) !

La PISCINE pour TOUS

Depuis le 1^{er} juillet 2017, la CCVVS a signé une convention avec les Communautés de Communes gérant les piscines de Trie-Château et de Saint Marcel.

Dans ce cadre-là, tous les habitants de notre Communauté de Communes, la CCVVS, petits et grands, bénéficient d'un tarif réduit sur présentation à l'accueil d'un justificatif de domicile.



- Centre Aqua Vexin de TRIE-CHATEAU
- Espace nautique de la Grande Garenne de SAINT MARCEL



C'est dans 2 mois, mais on en parle déjà !

Les premiers mails ont été envoyés, un point sur les autorisations et la sécurité a été fait...

Il reste toutefois de nombreuses tâches à effectuer...

Afin de mieux partager les rôles, une réunion est organisée pour tous SAMEDI 24 MARS à 17 h 30 à la salle des fêtes.

Alors si vous avez envie de participer aux préparatifs ou à cette formidable journée qu'est le 1er Mai pour WY, si vous avez 2 h ou plus à y consacrer (confection de crêpes, vente à la buvette, installation, démontage des stands, sécurité, nettoyage du village.....)

n'hésitez pas à nous rejoindre !

Afin de joindre les membres du Foyer Rural, 2 adresses mail ont été créées.

-Pour réserver un emplacement pour la Brocante : Brocante.wy@hotmail.com

-Pour les activités et la gestion au quotidien : Foyerrural.wy@orange.fr

TROC AUX PLANTES

Chaque année au printemps, des amateurs de jardinage de Wy et d'ailleurs se réunissent à la grange d'Enfer.

Le principe du TROC c'est l'échange de boutures, de graines, de plants et de bonnes idées, dans une ambiance très conviviale, autour d'un petit goûter (café, thé et gâteaux)

Alors, n'attendez pas, préparez vos boutures et venez nous rejoindre :

Dimanche 8 avril de 14 h à 17 h à la Grange d'Enfer.

La station météo de WY

Voici en détail les relevés qui nous ont été transmis concernant les précipitations et les températures depuis le mois de novembre 2017. <http://www.meteofrance.com>

mois	Cumul de hauteur des précipitations	Précipitation maximale en 24 h	Date de la précipitation maximale	Température minimale	Jour de la température minimale	Nombre de j. de gelée	Température maximale	Jour de la température maxi
Novembre	63.6 mm	15.2 mm	Le 27/11	-2.4°	Le 7/11	2 j	16.5°	Le 3/11
Décembre	78.6 mm	23.4 mm	Le 10/12	-3.2°	Le 9/12	7 j	14.2°	Le 30/12
Janvier	99.7 mm	18.7 mm	Le 22/01	-1.3°	Le 14/01	1 j	13.8°	Le 2/01
Février	39.4 mm	12 mm	Le 06/02	-12.9°	Le 08/02	19 j	11.1°	Le 15/02

Ateliers Jardiner au naturel / 2018



Le Parc naturel régional du Vexin français propose un **programme** riche et varié pour « **jardiner au naturel** » qui saura vous séduire.

Dans le jardin du musée du Vexin français à Théméricourt ou chez l'habitant, des **ateliers** et des **formations** sont proposés pour avoir un jardin en bonne santé, savoir entretenir son verger, accueillir la petite faune ou cuisiner les plantes sauvages, agir au quotidien en jardinant sans pesticides pour préserver les ressources (eau, sol et biodiversité) pour un jardin plus respectueux de l'environnement. Sans oublier, deux jours de stage pour s'initier à la permaculture !

- Stage d'initiation à la permaculture Week-end du 24 et 25 mars

Intervenants : Cristelle Escudier - « Révolution des Petits Pois » - Yves-Marie Davenel - « StreetCultivacteur »

Inscription obligatoire (stage payant)

Au préalable veuillez contacter le 01 34 48 66 00 pour vous assurer que des places sont encore disponibles et vous pré-inscrire.

- Les plantes sauvages comestibles

Jeudi 12 avril de 14h à 17h

Intervenant : Luce Causse – Nutritionniste

- Des plantes sauvages au jardin... Et pourquoi pas ?

Jeudi 26 avril de 14h à 17h

Intervenant : Odile Visage - Paysagiste

- Découverte de la vie des abeilles et de l'apiculture

Jeudi 31 mai de 14h à 17h

Intervenant : Michel Saintoul – Apiculteur et guide du Vexin français

- Des insectes au jardin ! Samedi 2 juin de 14h à 17h

Intervenant : François Lasserre - Entomologiste, auteur, conférencier

Si vous souhaitez plus d'informations :

site internet du Parc : www.pnr-vexin-fancais.fr

Réservations au 01 34 48 66 00 -

Maison du Parc - Musée du Vexin français - 95 450 Théméricourt



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Secrétaire de mairie :

Mme Anne MEUNIER

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

mercredi et vendredi de 13 h 30 à 18 h 30

Pour d'autres horaires, veuillez prendre rendez-vous.

téléphone : 01 34 67 41 72

fax : 01 34 67 48 00

mairie.wy-dit-joli-village@wanadoo.fr

Déchetterie de Magny en Vexin

Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h-12h		9h-12h		9h-12h	9h-12h	9h-13h
Après-midi	14h-19h		14h-19h		14h-19h	14h-19h	

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h-12h					9h-12h	9h-13h
Après-midi	14h-17h		14h-17h		14h-17h	14h-17h	

Fermeture de la déchetterie : le 25 décembre et le 1er janvier.

Prochain passage des encombrants : LUNDI 12 MARS 2018

Collecte limitée à 1 m³ par habitant. Sortir les déchets la veille au soir.

INFOS SMIRTOM : « ça bouge dans vos poubelles ! »

- Depuis le 1^{er} janvier, tous les papiers sont à jeter dans le bac bleu (+enveloppes, papiers de bureau...)
- Entre avril et mai, distribution de nouveaux bacs jaune, vert et ordures ménagères. (les anciens seront repris)
- Au 1^{er} juin 2018, plus de bac bleu → les papiers seront jetés dans le bac jaune.

Le verre sera collecté une fois par mois.

Vous pouvez contacter le SMIRTOM au 01 34 66 18 40 ou www.smirtomduvexin.net



Rappel : l'usage des tronçonneuses, tondeuses et autres engins bruyants est réglementé.

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 12 h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés :

de 10h à 12h et de 16 h à 19 h

RAPPEL : Les dépôts de végétaux sont strictement interdits sur le territoire de la commune.